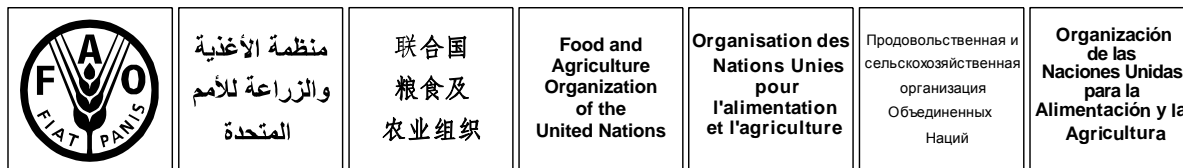


Mars 2012



Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique

Trente et unième session

Hanoï (Viet Nam), 12 – 16 mars 2012

DÉCLARATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

*M. le Président de la Conférence,
M. le Président indépendant du Conseil de la FAO,
Monsieur Cao Duc Phat, Ministre de l'agriculture et du développement rural, Président de la
Conférence régionale,
Honorables délégués,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les représentants de la société civile,
Mesdames et Messieurs,*

Au nom de la FAO et de tous les participants à la trente et unième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique, permettez-moi d'exprimer notre profonde gratitude au Gouvernement et au peuple du Viet Nam pour leur hospitalité et leur accueil.

Mesdames et Messieurs,

Le monde a considérablement changé depuis que la FAO a été créée, en 1945, pour contribuer à libérer le monde de la misère. Afin de réaliser plus concrètement les grands desseins de ses fondateurs, l'Organisation doit savoir s'adapter à un contexte mondial en pleine mutation.

À condition d'être tournée vers l'avenir, notre Organisation saura identifier les nouveaux défis à relever dans le domaine de la sécurité alimentaire et de l'agriculture, ainsi que des modalités d'intervention efficaces. C'est la raison pour laquelle j'ai lancé, en janvier 2012, un vaste processus de réflexion stratégique. Fondé sur la consultation participative du personnel de l'Organisation, sur la contribution d'un Groupe d'experts extérieurs et sur la concertation avec les États membres, ce processus nous aidera à déterminer les grandes orientations de la FAO pour l'avenir.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

Les fruits de cette réflexion guideront l'examen et l'élaboration des principaux documents de stratégie et de programmation de la FAO, notamment les ajustements à apporter à l'actuel Programme de travail et budget.

Le document d'information intitulé « Tendances mondiales et futurs défis à relever par l'Organisation » fait le point de la situation et fixe le cadre d'un dialogue centré sur les orientations stratégiques futures de la FAO.

Cette Conférence constitue le point de départ du débat officiel sur ces questions avec les organes directeurs de la FAO, qui se poursuivra jusqu'au moment où nous serons prêts à soumettre à l'approbation du Conseil, à sa prochaine session en juin, et de la Conférence en 2013, un projet de révision du Cadre stratégique et un nouveau Plan à moyen terme.

Nous attendons avec intérêt vos contributions au sujet, d'une part, des sept défis mondiaux qui ont été identifiés lors du Processus de réflexion stratégique et, d'autre part, de la fixation des priorités de la FAO pour la région de l'Asie et du Pacifique. Nous veillerons ainsi à ce que les préoccupations des pays soient dûment prises en compte à l'échelle mondiale et que les objectifs mondiaux ainsi que les priorités régionales soient alignés, dans le souci de permettre à l'Organisation de s'attaquer efficacement à ces problèmes.

Je souhaite aborder plus en détail, avec vous, les défis mondiaux qui ont été identifiés.

Le premier défi mondial vise à augmenter la production de l'agriculture, des pêches et des forêts et la contribution de ces secteurs à la croissance et au développement économiques tout en assurant une gestion durable des écosystèmes ainsi que l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets. Il nous faut accélérer l'adoption de systèmes agricoles durables au vrai sens du terme, en progressant à partir des nombreuses réussites déjà enregistrées. Mais il faut savoir que c'est une entreprise de longue haleine, qui peut s'avérer très onéreuse dans certains cas.

Le deuxième défi mondial consiste à éradiquer les problèmes dus à l'insécurité alimentaire, aux carences en nutriments et aux aliments peu sûrs dans un contexte caractérisé par la hausse et l'instabilité des prix des denrées alimentaires. Je suis convaincu qu'en matière de lutte contre la faim, nous pouvons progresser rapidement. En prenant mes fonctions, j'ai donné des instructions à mon équipe afin que soit mise en place une approche intégrée pour combattre la faim, prévoyant de relier les urgences et le développement, de reproduire à plus grande échelle les initiatives gagnantes, de travailler en étroite collaboration avec les partenaires et de laisser la direction des interventions aux responsables dans les pays. Nous mettrons l'accent dans un premier temps sur les pays de la Corne de l'Afrique et du Sahel mais, dans les situations de crise prolongée et de niveaux élevés d'insécurité alimentaire, cette approche peut être reproduite dans d'autres pays lorsque notre engagement est requis.

Le troisième défi mondial est lié à la nécessité de rationaliser la consommation alimentaire et la nutrition. D'énormes quantités de denrées alimentaires sont gaspillées chaque jour et la consommation excessive de nourriture est de plus en plus indiquée comme l'une des principales causes de l'obésité et de l'incidence de certaines maladies non transmissibles. La promotion de régimes alimentaires plus sains et la diminution des pertes et du gaspillage le long de la filière alimentaire, nous permettraient de satisfaire la demande sans augmenter la production, en favorisant du même coup le développement durable.

Le quatrième défi mondial porte sur l'amélioration des moyens d'existence des populations rurales, notamment des petits agriculteurs, des éleveurs, des personnes qui vivent de la forêt et de la pêche et de ceux qui travaillent dans la filière alimentaire, en particulier les femmes. La pauvreté rurale demeure un problème majeur dans la plupart des pays en développement et appelle des solutions à la fois agricoles et non agricoles garantissant à la population rurale pauvre un accès adéquat aux aliments.

Le cinquième défi mondial consiste à instaurer des systèmes alimentaires et agricoles plus équitables et ouverts à tous, de la dimension locale à la dimension internationale. Les années récentes ont été le théâtre de transformations profondes des structures agraires et des systèmes vivriers. À cet égard, je vous adresse mes félicitations pour avoir mené à bien, la semaine dernière à Rome, les négociations

sur les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale. Il appartient maintenant au Comité de la sécurité alimentaire mondiale d'examiner le projet de Directives volontaires en vue de son approbation définitive en mai. Je prends acte avec satisfaction de la qualité du dialogue qui s'est déroulé entre les gouvernements, la société civile et le secteur privé dans l'enceinte du CSA et dont le résultat ouvre des perspectives entièrement nouvelles.

Le sixième défi mondial vise à augmenter la résilience des familles pauvres face aux menaces et aux chocs touchant l'agriculture et la sécurité alimentaire. Il nous faut mettre en place des mesures qui contribuent à atténuer l'impact des événements extrêmes et notamment les effets du changement climatique. L'exemple de la corne de l'Afrique parle de lui-même: nous ne pouvons prévenir la sécheresse, mais nous pouvons l'empêcher de provoquer la famine. À cet égard, seule l'action à long terme est garante de succès et le développement durable doit être systématiquement considéré comme l'un des objectifs de nos interventions d'urgence, faute de quoi nous serons condamnés à courir perpétuellement d'une crise à l'autre. La gestion des risques de catastrophe et la prise en compte des besoins spécifiques des pays et des régions, tels que ceux des petits États insulaires en développement, sont un maillon important de cette nouvelle approche. (Je saisis cette occasion pour vous dire ma vive satisfaction de voir les États insulaires du Pacifique participer à la Conférence régionale de la FAO).

Le septième défi mondial touche au renforcement des mécanismes de gouvernance applicables aux systèmes alimentaires, agricoles, halieutiques et forestiers à tous les niveaux. Il faut pour cela intensifier la participation de l'ensemble des parties prenantes, en particulier celles qui sont les moins avantagées en termes de représentation sociale et politique.

Mesdames et Messieurs, il est prévu qu'à la présente réunion nous examinions aussi les priorités régionales, présentées dans le document « Programme de travail et budget 2012-2013 et domaines d'action prioritaires pour l'Asie et le Pacifique pour l'exercice biennal 2014-2015 ».

Il convient, à cet égard, de souligner un certain nombre de tendances spécifiques. Le développement économique se poursuit à un rythme rapide dans la région et nombreux sont ceux qui ont réussi à s'affranchir de la faim et de la pauvreté. Cependant, elle abrite encore 62 pour cent des 925 millions de personnes qui restent sous-alimentées au sein de la population mondiale. Dans la région, l'incidence de la malnutrition est passée de 20 pour cent en 1990/91 à 15 pour cent en 2006/08.

La dégradation des sols touche aussi la productivité dans la région Asie et Pacifique, qui est de plus en plus menacée par la pénurie d'eau. Dans certains pays, le potentiel d'expansion agricole est presque épuisé. En ce qui concerne la hausse et l'instabilité des prix des denrées alimentaires, la menace demeure. Ainsi, dans de nombreux pays d'Asie, le riz au détail coûte encore jusqu'à 30 pour cent plus cher que l'année dernière.

Mesdames et Messieurs,

J'attends avec intérêt les commentaires et les orientations que vous voudrez bien nous fournir sur la manière dont nous pouvons appuyer les efforts réalisés par vos pays afin de réduire la pauvreté et la faim et de promouvoir le développement durable en Asie. L'Organisation s'engage sur la voie du renouveau pour apporter un appui plus décisif à votre action, dans le cadre d'une réforme qui prévoit le renforcement de ses capacités décentralisées. Depuis ma prise de fonctions en janvier, la question de l'adéquation des interventions de l'Organisation à ce que les pays attendent d'elle a retenu toute mon attention.

La décentralisation comporte la recherche de meilleures modalités d'exécution dans les pays. Elle signifie que nos bureaux décentralisés sont mieux dotés en ressources mais, surtout, qu'ils sont investis de plus grandes responsabilités. Ayant été moi-même Représentant régional entre 2006 et 2011, je ne saurais trop insister sur l'importance de ces aspects.

Par ailleurs, après avoir renoncé à l'idée d'une approche unique pour déterminer la dotation en personnel des bureaux décentralisés, sachant qu'elle ne fonctionne pas, nous nous efforçons d'identifier les besoins spécifiques des régions et des pays. Le rôle de la Conférence régionale est déterminant pour optimiser l'assortiment de compétences mis en place dans la région par rapport aux défis rencontrés.

À l'heure actuelle, la région a un seul bureau sous-régional, qui est chargé des Îles du Pacifique: il faut que nous renforçons notre présence dans la sous-région mais nous devons aussi chercher des solutions pour mieux couvrir l'ensemble de la région. À cet effet, je souhaite inviter les pays à revenu intermédiaire de la région à envisager des moyens novateurs pour étendre leur soutien aux pays voisins dans une sorte de « coopération Sud-Sud intrarégionale » avec l'appui de la FAO et, pourquoi pas, d'autres pays de la région à revenu plus élevé, dans le cadre d'arrangements triangulaires.

Si des propositions de ce type devaient émerger de vos délibérations, elles devraient être soumises aux organes directeurs au niveau mondial et leur mise en œuvre serait subordonnée à la disponibilité de ressources adéquates.

Je peux vous assurer que la décentralisation ne sera pas poursuivie au prix d'un affaiblissement des capacités techniques essentielles du Siège. Comme j'ai eu l'occasion de le dire à maintes reprises, notre programme de terrain et nos activités normatives vont de pair, pour que la FAO devienne une institution détentrice de connaissances encore plus efficace et parfaitement en prise avec le terrain.

Mesdames et Messieurs, pour faire face aux défis que j'ai mentionnés, la FAO s'est engagée à œuvrer avec d'autres partenaires – gouvernements, organismes régionaux, institutions internationales, organisations de la société civile, organisations non gouvernementales, secteur privé, institutions de recherche et universités. Ces défis sont en effet beaucoup trop grands pour que nous puissions les affronter seuls.

Avant de clore, permettez-moi d'aborder un dernier point. De nombreux pays en développement sont de plus en plus actifs dans la coopération Sud-Sud. Ces pays peuvent éprouver le besoin de former leurs experts nationaux pour leur permettre de parfaire leur expérience et de travailler plus efficacement dans un contexte international. La FAO est à même de fournir des solutions de formation en cours d'emploi, à l'instar de ce que nous offrons par l'intermédiaire du programme des cadres associés. Je serai très heureux de m'en entretenir avec les pays intéressés.

Pour conclure, je souhaite vous remercier, ainsi que vos délégations de votre participation à cette Conférence régionale. Je tiens à réitérer ma gratitude au Gouvernement et au peuple de la République socialiste du Viet Nam pour avoir accueilli cette Conférence. Je vous remercie de votre attention.